
VACCINATION CONTRE LE HPV: AUSSI GRATUITE EN COMMUNAUTE FRANÇAISE

[Déjà paru dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site Web le 25/08/11]

Depuis septembre 2010, la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) (au moyen de Gardasil®) est proposée gratuitement via les écoles aux jeunes filles en première année secondaire en Communauté flamande. Depuis le 1^{er} septembre 2011, la vaccination contre le HPV (au moyen de Cervarix®) est aussi proposée gratuitement en Communauté française, et ce également via les écoles, aux jeunes filles en deuxième année secondaire.

La vaccination contre le HPV chez les jeunes filles de 10 à 13 ans est reprise dans le calendrier vaccinal de base recommandé par le Conseil Supérieur de la Santé (voir tableau 12a dans le Répertoire Commenté des Médicaments 2011). Il est admis que, pour obtenir un rapport coût-efficacité optimal, la vaccination doit avoir lieu avant les premiers rapports sexuels [voir Folia d'avril 2008]. Certaines questions au sujet de la vaccination contre le HPV restent cependant sans réponse. Les données cliniques actuelles relatives à l'efficacité du vaccin concernent les lésions précancéreuses, et non le cancer du col de l'utérus en soi, et ces données ont été

obtenues chez des jeunes filles et des femmes âgées de plus de 14-15 ans. Comme le signale l'auteur d'un commentaire récent dans *The Lancet* [2011;377:2057-8], de telles données indirectes ne sont pas suffisantes; les auteurs plaident en faveur d'un suivi de l'effet de la vaccination, ce qui n'apportera une réponse définitive qu'après plusieurs années. Chez les jeunes filles préadolescentes (âgées de moins de 14-15 ans), on ne dispose pas de données de suivi concernant l'efficacité en termes de prévention d'une infection ou de lésions précancéreuses; des données immunologiques révèlent toutefois que la réponse immunitaire chez les filles âgées de moins de 14 ans est au moins aussi bonne que chez les filles âgées de plus de 14 ans. La durée de protection conférée par le vaccin n'est pas connue; les données immunologiques dans les études indiquent qu'il existe en tout cas un effet protecteur pendant 7 ans après la vaccination. Le dépistage reste actuellement le principal moyen de prévention du cancer invasif du col de l'utérus et de la mortalité qui y est associée, même chez les jeunes filles et les femmes vaccinées.

PIOGLITAZONE (ACTOS®): NOUVELLES PRECAUTIONS EN RAISON D'UNE FAIBLE AUGMENTATION DU RISQUE DE CANCER DE LA VESSIE

[Déjà paru dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site Web le 28/07/11]

Il a été suggéré, sur base d'études épidémiologiques récentes réalisées aux Etats-Unis et en France, que les patients traités par la pioglitazone (Actos®, un antidiabétique oral) ont un risque légèrement accru de développer un cancer de la vessie [voir « Bon à savoir » du 10/06/11]. Ce risque de cancer de la vessie avait déjà été constaté chez le rat dans

des études précliniques, ce qui figure dans le RCP. Le *Committee for Medicinal Products for Human Use* (CHMP) de l'*European Medicines Agency* (EMA) a réévalué les données disponibles à ce sujet. Sa conclusion est que la pioglitazone est associée à une faible augmentation du risque de cancer de la vessie, mais que chez un nombre limité de patients